

NE PAS DIVULGUER, PUBLIER OU DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ LA PUBLICATION SERAIT ILLÉGALE

Greiner AG publie une mise à jour au sujet de son offre conditionnelle sur Recticel SA

Kremsmünster, Autriche, 15 novembre 2021. Concernant l'offre publique d'acquisition volontaire conditionnelle de Greiner AG portant sur la majorité des actions de Recticel SA (Euronext : REC), Greiner indique être engagé dans un dialogue constructif avec la Commission européenne et poursuit ses échanges avec les autorités alors que l'investigation suit son cours.

Sur la base des discussions et des informations actuelles, Greiner considère peu probable que la proposition d'un ensemble de mesures correctives économiquement raisonnable permette d'obtenir une autorisation à l'issue de la Phase I. Ainsi, Greiner a décidé de ne pas présenter de mesures correctives à ce stade et ne peut plus être sûr que la Commission donnera son autorisation à l'issue de la Phase I. La Commission a fixé une date limite provisoire au 24 novembre 2021 pour la procédure de Phase I. La Commission peut soit autoriser la transaction à l'issue de la Phase 1, soit initier une investigation de Phase 2. Selon Greiner, il est plus probable qu'une investigation de Phase 2 soit initiée. Si une investigation de Phase II est initiée, Greiner réexaminera sa position concernant les conditions suspensives au plus tard au moment de la publication des résultats de la Période Initiale d'Acceptation, qui devrait intervenir le 21 décembre 2021. Si Greiner ne lève pas la condition suspensive exigeant l'obtention des autorisations réglementaires de Phase I, l'offre faite aux actionnaires de Recticel serait caduque. Dans ce cas, Greiner collaborerait de manière constructive avec la Commission pour obtenir une autorisation à l'issue de l'investigation de Phase II et prévoit de lancer une nouvelle offre d'acquisition portant sur la majorité des actions de Recticel lorsque l'autorisation des autorités de la concurrence aura été accordée, le cas échéant.

BNP Paribas agit en tant que conseiller financier exclusif de Greiner. Linklaters LLP, Schoenherr Rechtsanwälte, Dorda Rechtsanwälte GmbH, Hengeler Mueller et Greenlake Legal (Raninger Hoedl Rechtsanwälts GmbH) agissent en tant que conseillers juridiques et Brunswick Group en tant que conseiller en communication de Greiner.

Mentions légales

Ce communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé dans aucun pays ou territoire où sa publication ou les offres mentionnées dans ce communiqué de presse seraient illégales ou pourraient nécessiter un enregistrement ou tout autre dépôt de documents. Toute personne en possession du présent communiqué de presse doit s'abstenir de le publier, de le distribuer ou de le diffuser dans les pays et territoires concernés.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. L'offre publique d'acquisition mentionnée dans le présent communiqué de presse ne sera pas étendue aux États-Unis, directement ou indirectement, et n'utilisera aucun moyen juridictionnel des États-Unis (tels que la poste, les réseaux téléphoniques, les marchés financiers, Internet ou tout autre moyen). Ce communiqué de presse ne constitue pas une extension aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon de toute offre mentionnée dans ce communiqué de presse.

En outre, le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat d'instruments financiers aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Ce communiqué de presse est une traduction de la version originale anglaise. En cas de divergence, la version anglaise prévaut.

Plus d'informations

Médias :

Greiner AG +43 66488508951
Stefan Grafenhorst
Head of Group Communications and Sustainability

Paul Scott, Brunswick Group +49 1723000703
Jorick Albers, Brunswick Group +32 474980898
Gilbert Rukschcio, Pantarhei (AT) +43 66488656460

Investisseurs :

BNP Paribas
Gabriel Englebert +32 2 228 9691
Marc Demuth +33 1 4298 0779

DF King
David Chase Lopes +33 1 80 95 68 74
David.chaselopes@dfkingltd.co.uk

Assistance téléphonique pour les
investisseurs particuliers 0800 74 972
(numéro belge gratuit)

Georgeson +33 1 42 60 36 54
Christine Genin
christine.genin@georgeson.com

++++

Greiner

Le siège de Greiner est situé à Kremsmünster, en Autriche. L'entreprise possède quatre divisions opérationnelles : Greiner Packaging, Greiner Bio-One, Greiner Extrusion et NEVEON (anciennement Greiner Foam). Greiner est l'un des principaux producteurs de mousse et de transformateurs de plastique pour les secteurs de l'emballage, du mobilier, du sport, de l'automobile et de la technologie médicale et pharmaceutique. Il figure également parmi les principaux fabricants de lignes d'extrusion, d'outils et d'usines d'extrusion à profil complet. Au cours de l'exercice 2020, Greiner a réalisé un chiffre d'affaires de 1,930 milliards EUR et emploie plus de 11.000 personnes sur 139 sites dans 34 pays. Axel Kühner est le CEO de Greiner et Hannes Moser son directeur financier. www.greiner.com